

REPUBLIQUE FRANCAISE

20003575600036

C DE C ASTARAC-ARROS - TRANSPORT
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CDC ASTARAC ARROS - BUDGET

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ASAP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M43

COMPTE ADMINISTRATIF

C DE C ASTARAC-ARROS - TRANSPORT

ANNEE 2019

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-200035756-20200625-20202506CC15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

Affichage : 02/07/2020



ck

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau de l'article pour la section d'exploitation ;
du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 40 273,54	G 31 540,00	G-A -8 733,54
	Section d'investissement	B	H	H-B

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 10 970,03	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 40 273,54	Q = G+H+I+J 42 510,03	= Q-P 2 236,49

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 40 273,54	= G+I+K 42 510,03	2 236,49
	Section d'investissement	=B+D+F	= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 40 273,54	= G+H+I+J+K+L 42 510,03	2 236,49

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 551,03	9 388,71	95,83		3 066,49
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 789,00	30 789,00			
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
	Total des dépenses de gestion des services	43 340,03	40 177,71	95,83		3 066,49
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions et dépréciations					
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	43 340,03	40 177,71	95,83		3 066,49
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	43 340,03	40 177,71	95,83		3 066,49
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...					
73	Produits issus de la fiscalité					
74	Subvention d'exploitation	32 370,00	31 540,00			830,00
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion des services	32 370,00	31 540,00			830,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations					
	Total des recettes réelles d'exploitation	32 370,00	31 540,00			830,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	32 370,00	31 540,00			830,00
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	10 970,03				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	virement de la section d'exploitation				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	Exploitation	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 484,54		9 484,54
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 789,00		30 789,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	40 273,54		40 273,54

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	40 273,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Ventes produits fabriqués, prestations			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Produits issus de la fiscalité			
74	Subventions d'exploitation	31 540,00		31 540,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises amort., dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de exploitation - Total	31 540,00		31 540,00

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	10 970,03
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	42 510,03

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation BA, régies			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
4582	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3 ...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	
+	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 551,03	9 388,71	95,83		3 066,49
605	Achats de matériel, équipements et travaux	250,00				250,00
6066	Carburants	6 941,05	4 979,58			1 961,47
6132	Locations immobilières	540,00	360,00			180,00
61551	Matériel roulant	4 764,95	4 049,13	95,83		619,99
618	Divers	55,03				55,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 789,00	30 789,00			
6218	Autres personnels extérieurs	30 789,00	30 789,00			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012)		43 340,03	40 177,71	95,83		3 066,49
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		43 340,03	40 177,71	95,83		3 066,49
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
74	Subventions d'exploitation	32 370,00	31 540,00			830,00
7472	Subventions et participations - Régions	32 370,00	31 540,00			830,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74)		32 370,00	31 540,00			830,00
043	<i>Opérat* ordre intérieur de la section</i>					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		32 370,00	31 540,00			830,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		10 970,03				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DEPENSES REELLES				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)				
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL RECETTES REELLES				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)				
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
~ article inattendu ~				
Total général				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contract ant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)							
Total général							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture					
	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Périodicité de règlement des intérêts	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
					Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)						
Total général						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Taux payé		Taux reçu		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt	
	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								
Total général								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	--	----------------------------------	-------------------------

IV - ANNEXES	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0			_/_/___
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	----------------------------	-------	---	---	--------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			III
Ressources propres externes de l'année (a)			

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.1

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.1

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.2

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.2

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.1

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.1

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.2

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.2

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.1

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.1

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.2

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.2

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.1

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.1

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.2

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2.2

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D' IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES D' IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article	Libellé	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
TOTAL GENERAL			(I)

RATIO

	Montant
Recettes 042 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	42 510,03
Recettes 042/Recettes réelles d'exploitation	0,0000 %

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements
Année	Profil							
Totaux généraux								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	B
Annuité nette de la dette de l'exercice	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles d'exploitation	II
Part des garantis d'emprunt accordés au titre de l'exercice en %	I / II

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat
-------------------------------------	--	---	--------------------------------	---------------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL (suite)

Montant des redevances restant à courir					
N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
TOTAL							

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D' ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l' AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de l'exercice N+1)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
(a)							
	A						
TOTAL GENERAL (a)							

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENT D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi non permanent						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA
REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.</p>				
La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de l'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et Date Délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
------------------------------	-------------------------------------	------------------	-------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**I - BUDGET PRINCIPAL : 1CDCA2019 , CDC ASTARAC ARROS - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 257,67	1 815 253,33	757 313,71	2 572 567,04
RECETTES	4 729 257,67	2 632 104,21	1 270 641,64	3 902 745,85
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 888 401,00	4 807 641,03		4 807 641,03
RECETTES	5 888 401,00	5 034 504,65		5 034 504,65

II - BUDGETS ANNEXES : 3TRAN2019 , C DE C ASTARAC-ARROS - TRANSPORT

N° SIRET : 20003575600036				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
EXPLOITATION				
DEPENSES	43 340,03	40 273,54		40 273,54
RECETTES	43 340,03	31 540,00		31 540,00

III - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 257,67	1 815 253,33	757 313,71	2 572 567,04
RECETTES	4 729 257,67	2 632 104,21	1 270 641,64	3 902 745,85
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 931 741,03	4 847 914,57		4 847 914,57
RECETTES	5 931 741,03	5 066 044,65		5 066 044,65
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	10 660 998,70	6 663 167,90	757 313,71	7 420 481,61
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	10 660 998,70	7 698 148,86	1 270 641,64	8 968 790,50

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

CA 2019 - COMMUNAUTE DE COMMUNES - BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne

Arrêté de signatures

Date de la convocation : 22/06/2020

Présenté par la Vice Présidente,

Madame BOURDALLE

A Sainte-Dode, Le 25/06/2020

(cachet et signature)



Nombre de membres en exercice :	53
Nombre de membres présents :	50
Nombre de suffrages exprimés :	50

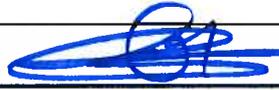
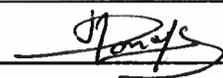
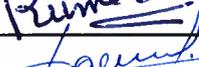
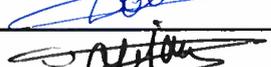
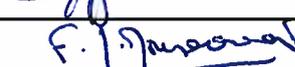
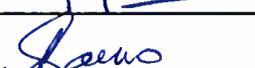
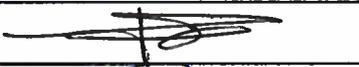
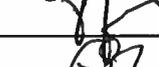
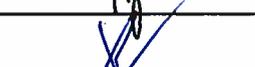
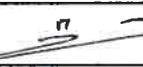
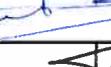
<u>Votes :</u>	Pour :	50
	Contre :	0
	Abstentions :	0

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Sainte-Dode, Le 25/06/2020

Les membres du conseil communautaire :

Communes	Nom Prénom	Emargement
AUX-AUSSAT	MAUMUS Jean-Jacques	
	ESTEREZ Michel	
BARCUGNAN	VENDOME Olivier	
BAZUGUES	JAMMET Jean-Noël	
BECCAS	CANO Pierre	
BELLOC-SAINT-CLAMENS	LADOIS Claudine	
BERDOUES	DOZ Jean-François	
	AGUER COSTES Laury	
BETPLAN	TANQUES Gérard	
CASTEX	SASSOLI Robert	
CLERMONT-POUYGUILLES	DUPOUEY Francis	
DUFFORT	LAPREBENDE Patrick	
ESTAMPES	ABADIE Christian	
HAGET	RABER Marc	
	CYRIAQUE Viviane	
IDRAC-RESPAILLES	TARAN Patrick	
	ULIAN Mireille	
LABEJAN	LAHILLE Sylvie	
	THIROT François	
LAGARDE-HACHAN	NOGUES Monique	
LAGUIAN-MAZOUS	MATHA Jean-Philippe	
	DAZET Jean-Claude	

LOUBERSAN	BARON Philippe	
MALABAT	SALLES Céline	1
MANAS-BASTANOUS	DONEYS Michel	
MIRAMONT D'ASTARAC	FALCETO Christian	
	MAGNI Jean-Pierre	
MONCASSIN	VERDIER Jean-Claude <i>Rumeau Robert</i>	
MONT-DE-MARRAST	LABORIE Jean-Claude <i>Reppar BONINCAU Clu stane</i>	
MONTAUT D'ASTARAC	DAUJAN Christian	
MONTEGUT-ARROS	MOLINA LAZARRE Béatriz	
	MONSERRAT Francis	
PONSAMPERE	SORIANO Laurence	
SADEILLAN	DAUBIAN Jean-François	
SAINT-ELIX-THEUX	LAFFITTE Jean-Michel	
SAINT-MARTIN	POMIES Daniel	
	PUCH NEDELLEC Jasmine	
SAINT-MEDARD	BOURDALLE Annie	
	JOVE David	
SAINT-MICHEL	PUJOS Gaston	
	GOUZENNE Fabien	
SAINT-OST	VERDIER Christian	
SAINTE-AURENCE-CAZAUX	LE MAO Jean-Marc	
SAINTE-DODE	TUJAGUE Hervé	
	FONVIELLE Alain	
SARRAGUZAN	BERNICHAN Jacques	
SAUVIAC	DUCOMBS Patrick	
VILLECOMTAL-SUR-ARROS	BONNASSIES Christiane	
	MAILHOS Carole	
	SAINTAGNE Philippe	
	SARRELABOUT Bernard	
	MOURA Mathieu	
VIOZAN	ABADIE Jean-François	

Certifié exécutoire par la Vice Présidente, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture,
Le 02/07/2020 et de la publication le 02/07/2020

A Villecomtal sur Arros, Le 02/07/2020

La Vice Présidente, Annie BOURDALLE
(cachet et signature)



Note de présentation brève et synthétique

Présentant les informations financières des comptes administratifs 2019
de la **Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne**
conformément à l'article 2313-1 du CGCT



Suite à l'adoption de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, l'article 213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes et des EPCI, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette synthèse ainsi que le rapport adressé aux membres du conseil communautaire à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires (facultatif pour notre collectivité car elle ne comporte pas de commune de + 3 500 habitants) et celle annexée au compte administratif, doivent être mis en ligne sur le site internet de la collectivité, lorsqu'il existe. Le présent document a vocation à répondre à cette législation.

Le budget de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne (CDCAAG) comprend **le budget principal et le budget annexe transport scolaire**. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité. Le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements récurrents et nouveaux. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des subventions versées par des co-financeurs et éventuellement, par l'emprunt. Cette section est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les comptes administratifs 2019 du budget principal de la CDCAAG et du budget annexe transport ont été votés le 25 juin 2020 par le Conseil Communautaire.

SOMMAIRE :

- I. Cadre général du compte administratif
- II. Analyse des comptes administratifs

I. Cadre général du compte administratif

1. Le compte administratif et le compte de gestion

1.1. Le compte administratif

Le Compte Administratif de l'année N retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité au cours de l'exercice N-1. Il est obligatoire et peut être consulté sur simple demande au guichet unique de la collectivité aux heures d'ouverture des bureaux. Il rapproche les prévisions (autorisations) inscrites au budget (budget primitif + décisions budgétaires modificatives) des réalisations effectives, en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente donc les résultats comptables de l'exercice et doit être soumis par le Président au Conseil Communautaire qui l'arrête définitivement par vote, avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. Exceptionnellement, dans le contexte de crise sanitaire que connaît le pays, l'article 4 de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020, VII, reporte le vote du compte administratif et du compte de gestion au 31 juillet 2020.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif. La délibération d'affectation prise par le Conseil Communautaire est produite à l'appui de cette décision.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont aussi repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif.

1.2 Le Compte de Gestion

Le Compte de Gestion est établi par le receveur municipal, qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Président. Le Compte de Gestion de l'année N doit être transmis au Conseil communautaire au plus tard le 1er juin de l'année N+1. Exceptionnellement, en 2020, la transmission du compte de gestion par le trésorier est reportée au 1er juillet 2020

Il retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours d'un exercice budgétaire. Il doit concorder avec le Compte Administratif.

2. Les grands principes budgétaires qui régissent le compte administratif

Comme le Budget Primitif, le Compte Administratif est régi par les principes d'annualité, d'unité, d'universalité, de spécialité et d'équilibre.

3. Déroulement de la séance au cours de laquelle le Compte Administratif est présenté

L'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le Conseil Communautaire examine et débat du Compte Administratif qu'il soumet au vote.

Il doit toutefois se retirer au moment du vote. Il lui est donc interdit de voter son propre Compte Administratif.

L'article L 1612-12 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Compte Administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. Cette disposition vise à éviter tout blocage dans le cas d'un partage des voix au sein du Conseil Communautaire en raison de l'absence du Président lors du vote du Compte Administratif.

Le Compte Administratif doit impérativement être transmis au représentant de l'Etat (contrôle de la légalité) avec :

- > La délibération en constatant l'adoption,
- > Le compte de gestion,
- > L'état des restes à réaliser en investissement (dépenses et recettes),
- > La délibération d'affectation du résultat.

II. Analyse des comptes administratifs de la communauté de communes et du budget annexe transport scolaire

1. Préambule

Dans la continuité des exercices 2017 et 2018, le budget 2019 s'est inscrit dans un contexte financier difficile pour les collectivités locales et une conjoncture économique morose. Face à ce contexte et conformément aux orientations budgétaires, le budget 2019 a été réalisé en tenant compte d'engagements forts en termes de gestion des dépenses de fonctionnement, notamment des dépenses de personnel et de maîtrise de la pression fiscale.

Ces engagements ont été tenus tout au long de l'année comme en témoignent l'amélioration des ratios d'épargne et de solvabilité de la communauté de communes. La collectivité a fait le choix de la responsabilité en agissant sur les dépenses de fonctionnement pour préserver sa capacité d'investissement.

Sur la base d'objectifs de gestion clairs, l'exécution du budget 2019 est la traduction des fils conducteurs suivants de l'action intercommunale, à savoir :



Maintien d'un niveau de services publics élevé et tourné vers la personne, des tout petits aux plus âgés



Non-augmentation de la fiscalité directe depuis 2015



Maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement



Stabilisation de l'organisation des services



Faible endettement pour préserver les marges de manœuvre futures

2. Les résultats comptables

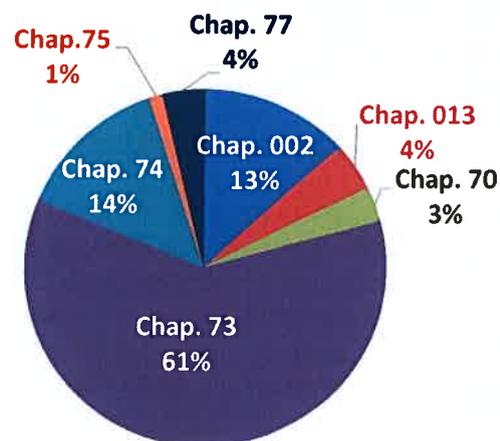
2.1 Le budget principal de la Communauté de Communes

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à une collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

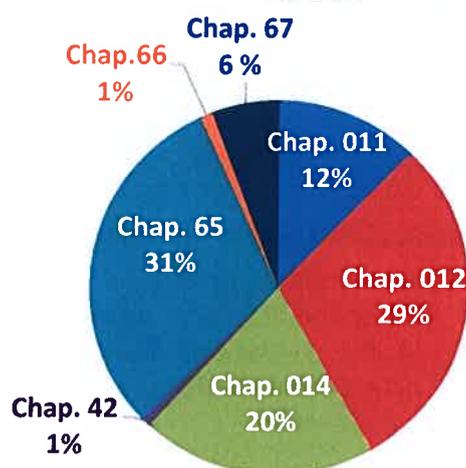
Les recettes de fonctionnement 2019 de la CDCAAG :

Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté fonc.	763 054,85 €
Chapitre 013 - Atténuations de charges	255 338,21 €
Chapitre 70 - Produits des services	183 847,95 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	3 506 233,88 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	792 271,90 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	74 200,55 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	222 612,16 €
Total RF	5 797 559,50 €



Les dépenses de fonctionnement 2019 de la CDCAAG :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	590 148,52 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	1 407 254,46 €
Chapitre 014 - Atténuation de produits	978 798,88 €
Chapitre 42 - Opération d'ordre entre section	36 202,33 €
Chapitre 65 - Autres charges gestion courante	1 461 664,02 €
Chapitre 66 - Charges financières	53 848,76 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	279 724,06 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 807 641,03 €



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

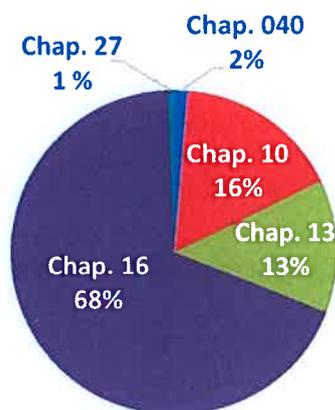
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du territoire à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine intercommunal.

Le budget d'investissement regroupe :

- > **En recettes** : principalement des dotations de l'Etat (FCTVA), des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (subventions relatives à la construction d'une nouvelle école par exemple) et des emprunts si la collectivité a choisi d'y faire appel lors du vote du budget primitif.
- > **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

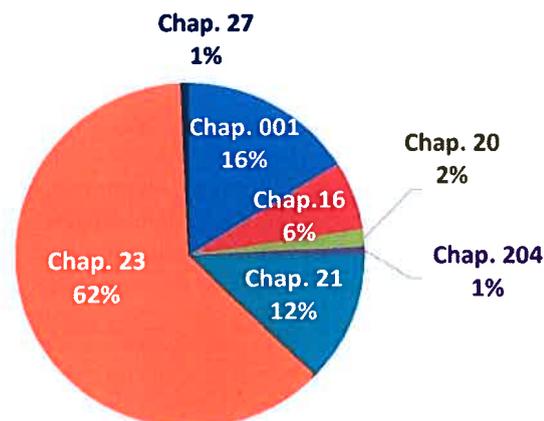
Les recettes d'investissement 2019 de la CDCAAG :

Chapitre 040 - Op. d'ordre de transfert entre section	36 202,33 €
Chapitre 10 - Dotations fonds divers	430 659,67 €
Chapitre 13- Subventions d'investissement	351 442,21 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 798 800,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	15 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 632 104,21 €



Les dépenses d'investissement 2019 de la CDCAAG :

Chapitre 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	349 552,14 €
Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts	138 325,15 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	36 681,94 €
Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées	14 885,67 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	266 716,77 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	1 343 643,80 €
Chapitre 27 - Autres immo. financières	15 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 164 805,47 €



LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser correspondent :

- > aux dépenses engagées non mandatées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements. Cette dernière est obligatoire pour toutes les collectivités et donne lieu à l'établissement d'un état en fin d'année, revêtu de la signature de l'ordonnateur et du comptable, pour permettre leur paiement au début de l'exercice suivant, tant que le budget de cet exercice n'a pas été voté.
- > aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. Il ne s'agit donc pas de prévisions budgétaires mais de recettes qui doivent être justifiées par un document écrit.

Est considéré comme justificatif tout acte ou pièces permettant d'apprécier le caractère certain de la recette : contrat, convention avec un tiers ou d'autres collectivités, décision d'attribution de subvention,...

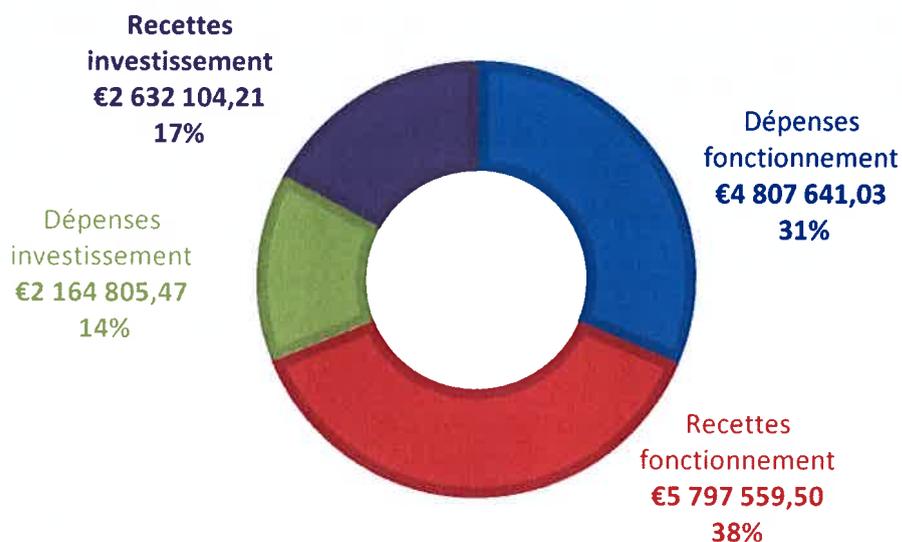
Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et sont repris, pour un montant identique, dans le budget suivant. Ils doivent être établis de manière sincère.

Restes à réaliser au 31/12/2019 de la CDCAAG :

Recettes d'investissement	1 270 641,64 €
Dépenses d'investissement	757 313,71 €

Le solde des restes à réaliser 2019 s'élève à 513 327,93 €.

VUE D'ENSEMBLE DES DEPENSES ET DES RECETTES PAR SECTION DE LA CDCAAG
(hors restes à réaliser)



2.2. Le budget annexe transport scolaire

Le budget annexe transport scolaire connaît exclusivement des mouvements en section de fonctionnement. L'activité ne nécessite pas de dépenses en investissement.

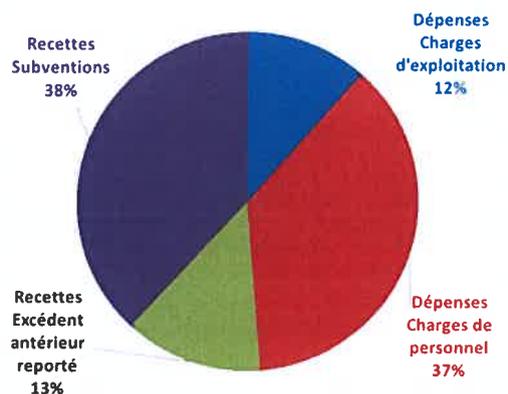
Les recettes de fonctionnement 2019 :

Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté	10 970,03 €
Chapitre 74 - Subventions	31 540,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	42 510,03 €

Les dépenses de fonctionnement 2019 :

Chapitre 011 - Charges d'exploitation	9 484,54 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	30 789,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	40 273,54 €

Vue d'ensemble des dépenses et des recettes 2019 par chapitre :



3. L'affectation des résultats

3.1 Budget principal de la communauté de communes

Résultats 2019 :

Le Compte Administratif pour l'exercice 2019 du budget principal de la CDCAAG présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 989 918,47 € et fait également apparaître un excédent au niveau de la section d'investissement à hauteur de 980 626, 67 €.

Il appartient donc au Conseil Communautaire d'affecter au budget le résultat suivant :

- > Affectation à l'excédent reporté, compte 002, pour 989 918,47 €.

Evolution des résultats 2015-2019 :

	2015	2016	2017	2018	2019
Section fonctionnement	901 352,67 €	995 110,28 €	1 226 654,48 €	1 067 135,52 €	989 918,47 €
Section investissement	-157 042,75 €	-174 599,62 €	-270 978,70 €	-304 080,67 €	980 626,67 €
Affectation des résultats	744 310,00 €	820 510,00 €	955 675,00 €	763 055,00 €	989 918,47 €

+76 200 €	+ 135 165 €	- 192 621 €	+ 226 863,47 €
-----------	-------------	-------------	----------------

Le résultat 2019 du budget principal de la CDCAAG est en très forte progression en section d'investissement et diminue légèrement en fonctionnement. La souscription de plusieurs prêts a permis de dégager un résultat d'investissement positif sans endetter la collectivité et en préservant sa capacité d'autofinancement.

3.2. Budget annexe transport scolaire

Résultats 2019 :

Le Compte Administratif 2019 du budget annexe transport présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 2 236,49 €

Il appartient donc au Conseil Communautaire d'affecter au budget le résultat suivant :

- > Affectation à l'excédent reporté, compte 002, pour 2 236,49 €.

Evolution des résultats 2015-2019 :

	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement	40 020,72 €	42 038,65 €	42 320,72 €	44 866,67 €	42 510,03 €
Dépenses de fonctionnement	25 094,09 €	24 727,93 €	29 824,05 €	33 896,64 €	40 273,54 €
Affectation des résultats	14 926,63 €	17 310,72 €	12 496,67 €	10 970,03 €	2 236,49 €

+ 3 014€	- 4 814 €	- 1 527 €	- 8 734 €
----------	-----------	-----------	-----------

4. Evolution de la dette et capacité d'autofinancement

L'épargne brute, appelée aussi « capacité d'autofinancement » correspond à la différence entre les recettes et des dépenses de fonctionnement et doit obligatoirement couvrir le remboursement du capital des emprunts. Cette étape permet de déterminer ensuite la « capacité de désendettement », c'est-à-dire le niveau d'endettement de la collectivité en calculant le nombre d'années nécessaires à cette dernière pour rembourser la totalité du capital de sa dette.

L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Epargne nette 2019 de l'ensemble des budgets de la CDCAAG

Exercice 2019	BUDGET PRINCIPAL CC	BUDGET PRINCIPAL CIAS	BUDGETS ANNEXES				TOTAL 2019
			Transport	SAAD	SSIAD	EHTM	
Recettes réelles de fonctionnement	4 772 207	1 345 436	31 540	927 540	461 200	456 626	7 994 549
Dépenses réelles de fonctionnement	3 515 292	1 358 202	40 274	932 752	414 069	468 458	6 729 048
Epargne de gestion/Epargne brute	1 256 915	12 766	8 734	5 212	47 131	11 832	1 265 501
Annuité de la dette	192 174	1 791	-	-	-	-	193 965
Epargne nette	1 064 741	14 557	8 734	5 212	47 131	11 832	1 071 536

Epargne nette 2016-2019

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evol. % 19/18
Recettes courantes de gestion	8 721 330	9 400 631	9 278 729	10 077 661	7 994 549	-20,67%
Dépenses courantes de gestion	7 940 751	8 140 770	7 645 008	8 626 701	6 729 048	-22,00%
Epargne de gestion	780 580	1 259 861	1 633 721	1 450 960	1 265 501	-12,78%
Annuité de la dette	192 094	194 912	194 018	193 533	193 965	0,22%
Epargne nette	588 486	1 064 949	1 439 703	1 257 427	1 071 536	-14,78%

Capacité de désendettement 2016-2019

Capacité de désendettement	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Capital restant du (CRD) = encours de la dette au 31/12/N	1 744 084	1 606 874	1 464 662	1 326 337
Epargne brute = RRF - (DRF + intérêts de la dette)	1 003 911	1 235 455	1 102 173	1 115 600
Capacité de désendettement exprimé en année (CRD/Epargne brute)	2	1	1	1

La communauté de communes Astarac Arros en Gascogne a une capacité de désendettement très faible au 31/12/2019, soit 1 an. Le seuil d'alerte se situant entre 8 et 12 ans, la collectivité se trouve donc dans une situation très satisfaisante.

Plan d'extinction de la dette 2019-2029

Quatre emprunts ont été réalisés en 2019 :

- 2 prêts à longs de terme de 1 000 000 € (2019-2039),
- 1 prêt relais de 400 000 € (2019-2022),
- 1 prêt à long terme de 400 000 € (2019-2029)

